

# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

## DU VÉLO CLUB DES GRANGES LE ROI

Samedi 17 janvier 2026, Salle Conan, 8 Rue des Popineaux. Les GRANGES LE ROI  
91410

Bonsoir à toutes et tous

Il est 16h30 je déclare l'assemblée du Vélo Club Grangeois ouverte.

### Ordre du jour

-Rapport moral, d'activités, et financier.

-Vote des rapports.

-Prévisions 2026.

Je commencerai par vous remercier de votre présence licenciés, Membres honoraires, Amis, Mr le Maire et Mr Depardieu conseiller municipal.

Excusés ce soir : Mr Bernard Houdouin, Mr Patrick Marchaisseau, Mr Michel Perdrix, Mr Gérard Daribot, Mr Francis Courtrai et Mr Christian Leroy.

Cette année 2025 nous a profondément touchés par la perte de notre ami Clotaire par un bel après-midi de mars.

Une année noire qui s'est poursuivie par le décès d'un autre ami Jean Orain.

Il fut un pilier du VCG pendant de nombreuses années, j'ai partagé avec lui mes débuts de cyclo mais aussi l'esprit de partage et de convivialité.

Je vous demande de respecter une minute de silence pour nos deux amis.

2024 a été une année importante : les 40 ans du club.

2025 a vu une augmentation sensible des licenciés dont Pauline une jeune Grangeoise.

Notre petit club ne suit pas la tendance des clubs Essonnien dont la baisse du nombre de licenciés est constante.

Saison 2023 : 36 licenciés ; 2024 : 44 licenciés ; 2025 : 48 licenciés.

Nous avons aussi suivi des formations pour encadrer l'école de vélo : dirigeant, animateur, référent, encadrant et PSC.

Mais il est difficile de recruter des jeunes de moins de 18 ans et il est possible que nous perdions notre label d'Ecole de Vélo le 10 juin.

Belle participation au forum des associations (merci à Christophe et Stéphane) pour la tenue du stand.

L'Apéro Associations de décembre avec sa formule festive (fruits de mer) a été une belle réussite et a réunie beaucoup de monde.

Je dois aussi vous informer que l'ONF est sorti de son sommeil afin de nous gratifier d'une belle lettre recommandée avec mise en demeure de payer la somme 570€ + 90 € de frais de dossier.

J'ai aussitôt réuni Christophe et Alain pour examiner les documents en notre possession.

Merci à notre secrétaire Christophe qui a pris le dossier à bras le corps (téléphone+ mail à l'Agence ONF de Versailles de l'ONF, contact avec la FFCT qui a alerté le CNOSF : Comité National du Sport Olympique).

Le résultat a été la fin des poursuites envers notre club et peut être une randonnée VTT à venir.

L'ONF devrait reprendre contact avec nous, pour nous adresser une facturation forfaitaire de 90€ de frais de dossier.

Merci de m'avoir écouté et je donne la parole à Christophe, notre secrétaire pour le rapport d'activités qui sera suivi du rapport Financier présenté par Alain, notre Trésorier.

Jean Luc Verstraete

Président du Vélo Club Grangeois.